



Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3
pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

AM 26/05/2014 (Annexe IV)

Nom de l'établissement :	SANOFI WINTHROP INDUSTRIE
Adresse de l'établissement :	45 chemin de Météline 04 200 SISTERON
Situation administrative et étude de dangers :	Arrêté préfectoral complémentaire n°2023-346-002 Révision quinquennale de l'étude de dangers : octobre 2019
Activité de l'établissement :	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	Caractère inflammable des liquides et des gaz et caractère combustible des poudres => danger d'explosion avec effet direct ou indirect à l'extérieur du site, danger d'incendie Caractère toxique de : acide chlorhydrique gaz, chlore gazeux, ammoniac, acide chlorhydrique gazeux+ dioxyde de soufre, brome
Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :	Déclenchement du Plan Particulier d'Intervention par le Préfet : <ul style="list-style-type: none"> - Sirène PPI - Service vocal d'alerte 0 800 088 117 Consignes : <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans le bâtiment le plus proche, fermer portes et fenêtres, couper la ventilation - Ecoute de la radio locale, respect des consignes - Libérer les lignes pour les secours, ne pas téléphoner - Ne pas fumer, ne pas faire de flamme ou d'étincelle - Ne pas aller chercher les enfants à l'école
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les risques principaux pouvant atteindre l'extérieur de l'établissement résultent du transport / stockage / emploi au sein de l'établissement de produits inflammables, toxiques et dangereux pour l'environnement. Ils se traduisent par des risques d'explosion et de surpression, d'inflammation et de dispersion d'un nuage toxique. Les effets thermiques se limitent à l'enceinte de l'établissement ou à son environnement immédiat. Les effets de surpression liés à une explosion peuvent engendrer des dégâts à proximité du site (seuil 20 mbar = effets indirects liés au bris de vitres)

Les conséquences d'une fuite de produit toxique dépendront de nombreux paramètres, comme la nature du produit en question, du débit de fuite, ou encore des conditions atmosphériques. Les études des dangers envisagent comme scénario extrême la rupture d'une tuyauterie ou d'un réservoir contenant un produit toxique.

En cas d'accident pouvant avoir des effets hors site :

Consignes :

- Entrer dans le bâtiment le plus proche, fermer portes et fenêtres, couper la ventilation
- Ecoute de la radio locale, respect des consignes
- Libérer les lignes pour les secours, ne pas téléphoner
- Ne pas fumer, ne pas faire de flamme ou d'étincelle
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école

Nature du risque et conséquences :

[Reglement_PPRT_Sanofi_v15_decembre2011_\(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr/Reglement_PPRT_Sanofi_v15_decembre2011_(developpement-durable.gouv.fr))

[2023-08-29 SANOFI 2.RapportProposantRe'vision_PPRT_Sanofi-jn.pdf \(alpes-de-haute-provence.gouv.fr\)](https://alpes-de-haute-provence.gouv.fr/2023-08-29_SANOFI_2.RapportProposantRe'vision_PPRT_Sanofi-jn.pdf)

Effets transfrontaliers* :

Non concerné

* uniquement si concernées

Informations complémentaires :

La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees>)

Modalités d'obtention de toute autre information pertinente

ut-04-05.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr